

# arnouville

## express

LA LETTRE // NOVEMBRE 2019 // n° 360 // [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)

### édito



Vous le savez sans doute déjà, le Président de la République a décidé d'annuler le projet Europacity. Pour moi comme pour les autres maires et élus locaux, cette décision est incompréhensible et intolérable.

Ce complexe de loisirs de 80 hectares, dont l'implantation était prévue sur le triangle de Gonesse, ne verra donc jamais le jour. Europacity c'était un projet générateur de 10 000 emplois pour un territoire qui compte près de 17% de taux de chômage. Europacity c'était également 17 hectares de verdure ainsi que la création de structures culturelles et de loisirs. Ce sont 3 milliards d'euros d'investissement et dix années de travail qui se retrouvent balayés d'un revers de main.

Notre territoire connaît les mêmes problématiques sociétales que la Seine-Saint-Denis voisine, qui, elle, va bénéficier des retombées des Jeux Olympiques 2024, ainsi que des grandes mesures récemment annoncées par le gouvernement. Comme si ce département était le seul d'Ile-de-France à rencontrer des problèmes de chômage, de formation, de logement plus que les communes voisines de Sarcelles, Villiers-le-Bel, de Gonesse, sans oublier notre ville, elle aussi concernée par la fragilité sociale. Ce mépris de l'Etat à l'égard de notre territoire est inacceptable. Lors de la séance du 12 novembre dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion de soutien aux acteurs du Grand Roissy en ce sens.

Cette annulation pose également la question de la construction de la ligne 17 du Grand Paris Express. J'espère que ce projet ne soit pas enterré avec celui d'Europacity.

L'Etat a d'ores et déjà confié une mission d'élaboration d'un projet alternatif à Francis Rol-Tanguy, ancien Directeur de l'atelier Parisien d'urbanisme. Mes collègues élus et moi-même attendons désormais des réponses concrètes et nous demeurons vigilants à l'égard des propositions qui seront présentées.

**PASCAL DOLL**  
VOTRE MAIRE

### SOLIDARITÉ

## Tous unis pour le Téléthon !

Le Téléthon est une mobilisation populaire unique au profit de la lutte contre les maladies génétiques rares et les maladies neuromusculaires. À Arnouville, les 6 et 7 décembre sont consacrés à diverses animations dont les recettes seront reversées au Téléthon.

#### VENDREDI 6 DÉCEMBRE

> **Dès 13h** : concours de pétanque au complexe sportif Léo Lagrange. Inscriptions (5€ minimum) et buvette sur place.

> **À partir de 18h30** : rendez-vous à l'Espace Charles Aznavour pour la Soirée Téléthon comprenant le dîner, le spectacle « Graines de Talents » et la grande Loterie. **Pas de places dîner-spectacle en vente le soir même : pensez à réserver !** Tarif 15 € dont 2 € de consigne pour un verre « écocup » récupérable en fin de soirée. Préventes pour le dîner-spectacle en mairie les jeudis 21, 28 novembre et le 5 décembre de 16h à 19h. Avec la participation du Conservatoire de musique et de danse, du groupe Let's dance et de l'association Passion Danse.

#### SAMEDI 7 DÉCEMBRE

> **À partir de 13h30** : Retour à l'Espace Charles Aznavour pour le loto du Téléthon animé par le Club Sourire (inscriptions sur place). De nombreux lots offerts par les commerçants et les services de la ville.

📞 Renseignements au 01 30 11 16 20/53.



Les bénévoles de la soirée-spectacle 2018

arnouville  
**AFMTELETHON**  
LE COMBAT DES PARENTS  
LA VIE DES ENFANTS  
**JE VEUX AINCRA MA MALADIE**  
**MULTIPLIONS LES VICTOIRES**  
WWW.ARNOUVILLE95.FR  
6-7 DÉC. 2019  
3637  
TELETHON.FR  
france-tv radiofrance

### L'ESSENTIEL

#### PÉRIODE DE NOËL : ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUX

##### • Hôtel de Ville

Les services de l'hôtel de Ville ferment au public exceptionnellement à 16h les journées des mardis 24 et 31 décembre.

##### • Accueils de loisirs

Durant les vacances de Noël, les accueils de loisirs de la ville seront exceptionnellement fermés à partir de

16h les mardis 24 et 31 décembre. Par ailleurs, afin de s'adapter à la fréquentation des structures durant cette période, les enfants seront accueillis sur l'un des deux centres de loisirs exclusivement.

📞 Renseignements auprès du service **enfance - jeunesse : 01 30 11 16 16** puis **choix 1.**



**EN BREF**

**VISITES DE CONVIVIALITÉ**

Sana DERFOUF et Charité SADI sont les volontaires en service civique (Association Unis-Cité) qui ont été sélectionnés pour travailler en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) d'Arnouville afin d'effectuer des visites de convivialité et de prévenir l'isolement des personnes âgées. Ils sont présents sur la commune du lundi au jeudi depuis le 12 novembre, et jusqu'au 19 juin 2020.

**Vous pouvez contacter le C.C.A.S. d'Arnouville au 01 34 45 97 06/02 pour tout renseignement et également en cas de signalement de personnes âgées isolées.**



**GESTION DU CIMETIÈRE : RENOUELEMENT DES CONCESSIONS ARRIVÉES À ÉCHÉANCE ANNÉE 2020**

Le service état-civil a procédé aux travaux annuels de relevage de concessions arrivées à échéance. Si vous êtes concernés par un renouvellement de concession, n'hésitez pas à vous rapprocher au plus vite du service état-civil de la mairie.

**Renseignements : 01 30 11 16 16 puis choix 4 puis 1 ou etat-civil@m.arnouville95.org**

**TRIONS POUR LE TÉLÉTHON**

**Durant tout le mois de décembre, triezy vos emballages en verre pour soutenir le Téléthon !**

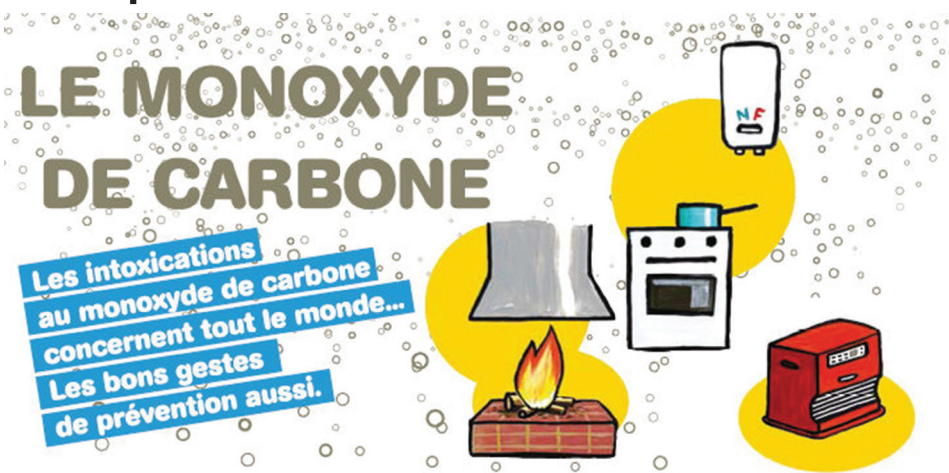
Chaque année, le Sigidurs soutient le Téléthon en instaurant une opération spéciale de collecte des emballages en verre.

Ainsi, tous les pots, bocaux, flacons de parfum et bouteilles déposés dans les bornes d'apport volontaire ou les bornes enterrées situées sur votre commune seront convertis en don pour l'AFM Téléthon. Pour chaque tonne de verre collectée du 1<sup>er</sup> au 31 décembre, le Sigidurs versera un montant de 150 € au Téléthon. Le Sigidurs vous remercie pour votre geste de tri et n'oubliez pas, le verre est une matière qui se recycle à l'infini !



**PRÉVENTION**

**Adoptez les bons réflexes !**



**LE MONOXYDE DE CARBONE**

**Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.**

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé: bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

Des gestes simples contribuent pourtant à réduire les risques !

**Avant chaque hiver :**

- Faites vérifier vos installations par un professionnel qualifié : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts, poêles, etc.
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

**Pendant tout l'hiver :**

- Aérez votre logement,
- Ne bouchez jamais les entrées d'air,
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi par le fabricant.

**En période de grands froids :**

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- N'utilisez pas les chauffages d'appoint en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

**SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE**

Maux de tête, fatigue, nausées, apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes.

**Il est donc important d'agir très vite : en cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).**

- Si vous venez d'acquérir ou d'installer un nouvel appareil de chauffage, veillez à vous assurer auprès d'un professionnel qualifié de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service.

**En cas de coupures d'électricité :**

- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux clos - Ils ne doivent jamais être utilisés à l'intérieur.

En période de redoux, si vous disposez d'un appareil dans lequel il est possible de laisser couvrir le feu (ex : poêle au charbon), ne pratiquez pas ce mode de chauffe au ralenti.

**ENTRETIEN DES TROTTOIRS**

Les riverains sont responsables du nettoyage des feuilles d'arbres de la portion de trottoir située devant leur propriété. Lorsqu'il neige et qu'il gèle, il appartient également aux habitants de déneiger et de saler sur toute la longueur du tronçon de trottoir devant chez eux.

**VIE SCOLAIRE**

# Inscriptions rentrée 2020/2021

Les inscriptions scolaires concernant les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017 pour la rentrée de septembre 2020, sont à effectuer en mairie **du 4 au 31 janvier. Tout dossier incomplet ou en retard ne sera pas accepté.**

Le service Éducation-animation-famille vous reçoit sur rendez-vous :

- Lundi, mardi, mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- Jeudi de 14h à 18h30
- Vendredi de 9h à 11h30

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**

- Originaux et copies des pièces d'identité des parents, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant
- Copie d'un justificatif de domicile récent au nom des parents de l'enfant (factures d'eau, de gaz ou d'électricité)
- Copie de la taxe d'habitation 2019

**Pour les personnes hébergées,** fournir également : copie de la pièce d'identité de



l'hébergeant, une attestation d'hébergement, deux justificatifs de domicile récents de l'hébergeant (factures d'eau, de gaz ou d'électricité), la taxe d'habitation recto-verso 2019 et un justificatif de domicile au nom de l'hébergé (CAF ou Sécurité sociale).

**📞 Renseignements : 01 30 11 16 16 puis choix n°1, service enfance et jeunesse.**

**FESTIVITÉS**

## Nos aînés à l'honneur



Rappel des différents événements organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) d'Arnouville.

**REPAS DE NOËL**

Destiné aux Arnouillois âgés de 62 ans et plus, le repas de Noël aura lieu le mardi

17 décembre, Espace Charles Aznavour. Accueil des participants dès 11h30. Les inscriptions ont lieu en mairie de 9h à 12h et de 13h30 à 17h aux dates suivantes : les 26 et 29 novembre ; les 3 et 6 décembre.

**COLIS DE NOËL**

Pour les Arnouillois de 70 ans et plus qui ne participent pas au repas de Noël, la commune offre des colis de Noël. La distribution aura lieu les jeudi 12 et vendredi 13 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h à la salle Garvarentz, Espace Charles Aznavour. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**📞 Renseignements : 01 34 45 97 00.**

## Marché de Noël au château

Le **samedi 7 décembre** de 9h à 14h, l'ITEP Pierre Male organise un Marché festif dans un décor artisanal et floral réalisé par les jeunes de l'ITEP. En manque d'idées cadeaux ? Venez découvrir au sein du Château les créations des jeunes (bougeoirs, confections florales, sablés...) pour ravir les grands et les petits. Ne partez pas sans passer par le stand

restauration pour goûter aux délicieuses crêpes salées ou sucrées accompagnées de notre chocolat chaud maison !

**📞 Renseignements : 01 39 93 67 77.**



**MARCHÉ EN FÊTE**

Le marché d'Arnouville organise une opération d'animation sur le thème de Noël le **dimanche 22 décembre**. Durant cette matinée, de nombreux jouets seront à gagner grâce à des jeux de questions-réponses conduits par un animateur. Un stand photo permettra aux enfants de repartir avec leur cliché pris avec le Père Noël. Une ambiance musicale sera assurée par un musicien au sein d'un marché décoré pour l'occasion et ce, durant tout le mois de décembre. Ouverture exceptionnelle mardi 24 décembre **MATIN ?**

**RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ**

L'élaboration du Règlement Local de Publicité (publicité, enseignes et pré-enseignes) est en cours. Il s'agit notamment de contribuer à la revalorisation du quartier du Vieux Pays, de prendre en considération le projet de rénovation du quartier du Pôle gare, la trame verte et bleue, de réduire la pollution visuelle et de participer au dynamisme du tissu économique du territoire tout en améliorant le cadre de vie des Arnouillois et la qualité du paysage.

Un registre est disponible en mairie, vous pouvez aussi formuler vos observations et propositions par courrier ou courriel.

**Informations auprès de la Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie : 01 30 11 16 16 puis choix n°3 OU 01 30 11 16 22, courriel : urbanisme@mml.arnouville95.org**

**PERMIS DE LOUER**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, avant chaque mise en location d'un logement (nouvelle mise en location ou changement de locataire), les propriétaires devront obtenir une autorisation. Ce mécanisme de contrôle a pour objet de mettre fin à la multiplication des logements insalubres et des marchands de sommeil.

**Renseignements : 01 30 11 16 16 puis choix n°3 OU 01 30 11 16 22 - urbanisme@mml.arnouville95.org**

**MODIFICATION ET RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU**

Une modification et une révision allégée du PLU sont en cours. Ces procédures permettront notamment de faire évoluer deux secteurs de la Ville : le quartier du Pôle gare, au Nord de la commune, et le quartier du Vieux Pays, au Sud de la commune. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) ne sera pas modifié. Des cahiers d'observations sont actuellement à votre disposition en mairie.

**En attendant les enquêtes publiques qui seront organisées, n'hésitez pas à prendre contact avec la Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie : 01 30 11 16 16 puis choix n°3 OU 01 30 11 16 22 - urbanisme@mml.arnouville95.org**

# AGENDA

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS SUR NOTRE SITE

[WWW.ARNOUVILLE95.FR](http://WWW.ARNOUVILLE95.FR)



## VIE LOCALE

### BIBLIOTHÈQUE

**Renseignements et réservations :**  
01 39 85 39 96

### À LA CHALEUR DES MOTS D'HIVER

**SAMEDI 21 DÉCEMBRE // 17H**

Des randonnées, du merveilleux, et quelques frissons, racontés, par Clarence Massiani, pendant l'hiver pour ne plus avoir froid..

À partir de 5 ans. Rendez-vous à la bibliothèque.



### NUIT DE LA LECTURE « LE THÉÂTRE »

**SAMEDI 18 JANVIER // 18H**

Pour cette 3<sup>e</sup> édition les bibliothécaires mettent la lecture sur le devant de la scène avec des extraits de textes sélectionnés dans le répertoire des œuvres dramatiques classiques et/ou contemporaines. Elles seront accompagnées par les professeurs et les élèves du conservatoire de musique. Si vous souhaitez participer et faire partager une de vos lectures lors de cette nuit, vous pouvez vous inscrire auprès de la bibliothèque.

### ESPACE FONTAINE

#### CÉRAMIQUE ET RAKU

• Ateliers libres de céramique  
Lundis 2 et 16 décembre, 6 et 20 janvier de 18h30 à 20h.

• Stage raku  
Sculpture les 17 décembre, 7 et 18 janvier.  
60 € / stage.

**Informations :** 06 76 32 25 04,  
Véronique Ganhao.

#### ATELIERS LIBRES D'ARTS PLASTIQUES

Organisés chaque premier samedi d'octobre à juin de 9h à 13h à l'Espace Fontaine.

**Renseignements :** 01 34 45 97 19.

### LE SOUVENIR FRANÇAIS

Journée du mardi 5 mai 2020 autour d'Étaples, port de pêche. Au programme : musée 39-45, char Sherman, mur de l'Atlantique et batterie Todt, cimetière du Commonwealth d'Étaples, musée de la pêche et musée de la Marine.  
Prix : 80 euros. Inscriptions le jeudi 5 décembre, salle 3 à l'Hôtel de Ville de 13h30 à 18h.

**Informations auprès de Nadine Pithois :**  
06 66 26 11 49.



### ÉVÉNEMENTS CULTURELS

#### // MUSIQUE

##### CONCERT JAZZ

**VENDREDI 13 DÉCEMBRE // 20H30**

Château d'Arnouville, salle de l'Orangerie

Le groupe Lume Project s'impose comme le lien entre le classique et le jazz. Le répertoire s'inspire des univers sonores des compositeurs « coloristes » tels que Claude Debussy et Maurice Ravel. Avec le Big Band du conservatoire d'Arnouville et l'ensemble vocal de Cynthia Saint-Ville, enseignante au conservatoire.

**Réservation conseillée :** 01 34 45 97 12  
[conservatoirearnouville95@gmail.com](mailto:conservatoirearnouville95@gmail.com)

#### // EXPOSITION

##### PALETTE D'ARTISTES

**DU 23 AU 26 JANVIER // 14H-18H**

Espace Charles Aznavour

Exposition-concours de sculpture, photographie, peinture d'adressant à tout artiste amateur. Invité d'honneur : Jean-Jacques Lamenthe, sculpteur sur métal. **Inscriptions du 26 novembre au 6 décembre auprès du service culturel :** 01 34 45 97 19.



### LES DÉCHETS

#### ENCOMBRANTS\*

Judis 28 novembre et 26 décembre

#### DÉCHETS VERTS\*

Mardis 26 novembre et 17 décembre

\* Sortez vos déchets la veille au soir sans gêner le passage des piétons.

**www.sigidurs.fr // 0 800 735 736**

### // CLUB SOURIRE

> **Inscriptions auprès du Club :** les jeudis et vendredis après-midi, bâtiment B de l'Hôtel de ville.  
Informations : 06 77 43 87 95.

#### SORTIE DE NOËL

**11 DÉCEMBRE // DÉPART 15H15**

Visitez l'Opéra Garnier durant sa fermeture au public et dînez au Procopé à Saint-Germain-des-Prés.  
Tarif adhérent : 103€ - Non adhérent : 115€.

#### GALETTE DES ROIS

**MARDI 7 JANVIER 2020**

Rendez-vous traditionnel de partage autour de la galette des rois à la salle Charles Aznavour.

#### HOLIDAY ON ICE

**28 FÉVRIER 2020 // DÉPART 13H**

Nouveau spectacle sur glace au Palais des sports de Paris.  
Prix exceptionnel adhérent : 41 €.

#### SÉJOUR LACS ITALIENS ET VENISE

**DU 14 AU 20 MAI 2020**

**Inscriptions ouvertes.**  
Prix : 1 610 € sur la base de 20 à 29 personnes. Ce tarif comprend notamment le logement, le transport, la pension complète, les activités. Pour plus d'informations, contactez le Club Sourire.



### VIE POLITIQUE

#### PERMANENCE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Vos élu(e)s des groupes d'opposition sont à votre écoute :

• **Socialistes - Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville :** 06 46 09 20 82,  
[grp.ps.ecaa@gmail.com](mailto:grp.ps.ecaa@gmail.com)

• **Communistes Front de Gauche - Ensemble construisons l'Avenir d'Arnouville :**  
06 80 62 96 03, [nicolégauthiert@wanadoo.fr](mailto:nicolégauthiert@wanadoo.fr)

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE //

15-17 rue Robert Schuman

CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Conception et réalisation // Service communication

En collaboration avec // Agence RDVA

Photos, illustrations // Ville d'Arnouville,

Agence RDVA, Pixabay, Freepik.

[www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)